



Travail à l'étranger salaire perçu

Par **scarbo88**, le **04/11/2013** à **14:44**

Bonjour. Question simple ; existe t'il un plafond de non imposition pour un salaire perçu à l'étranger ? Je réside en France et exerce ma profession en France. Je perçois quelques salaires (aléatoire) dans des pays étrangers, est ce que à partir d'un certain plafond nous nous devons obligatoirement de déclarer le salaire ou à partir du premier centime perçu ? (totalité dans tous les pays ou dans chaque pays indépendamment ?)

Encore Merci.